

A L'ombre de Gaza

mercredi 1er novembre 2023, par [Jacques COTTA](#)

Après l'anglais **Sunak**, l'allemand **Scholtz**, l'italienne **Meloni**, après le canadien **Trudeau**, le japonais **Kishida** et d'autres, **Emmanuel Macron** s'est rendu en Israël, et à la suite de l'américain **Biden** a fait une « tournée » diplomatique dans les pays de la région. Dans le respect des traditions, il devait donc faire entendre la voix de la France.

Depuis Nicolas Sarkozy et François Hollande, la politique étrangère de la France est une véritable catastrophe, aujourd'hui amplifiée par Macron. De sa présence au moyen orient, outre les rencontres mises en scène, tant avec des familles de victimes des islamistes du Hamas, qu'avec des responsables locaux, nous retiendrons les paroles guerrières tenues et l'absence de toute réflexion ouvrant la voie à un [règlement politique](#).

Tout le monde sait en effet que ce n'est pas en ajoutant le massacre de milliers de gazaouis sous des tapis de bombes au massacre des israéliens par le Hamas que la situation trouvera solution. Tout au contraire, ce sont des générations qui se dresseront dans une haine décuplée, là où la raison devrait l'emporter, avec un état intégrant toutes les composantes de la région, tous jouissant des mêmes droits sur le même sol. Mais de cela pas question pour le gouvernement israélien, pas question pour le Hamas, pas question pour tous les intégristes, pas question non plus pour Macron qui n'a à aucun moment abordé **la nécessité d'un cessez le feu, de l'arrêt du blocus de la bande de Gaza, de l'arrêt de la colonisation et de la restitution des territoires volés aux palestiniens**.

Pendant ce temps en France, le gouvernement suit son petit bonhomme de chemin, utilisant d'ailleurs l'émoi créé par les crimes islamistes et la réponse israélienne, pour avancer pas à pas. A l'ombre de Gaza, le 30 octobre, Elisabeth Borne en est à son 15e **49-3**, engageant la responsabilité de son gouvernement pour faire passer, sans vote, le volet dépenses du budget de la sécurité sociale 2024.

Depuis la reprise des travaux parlementaires en septembre, nous en sommes donc au quatrième 49-3. Ce qui dans l'épisode « retraites » apparaissait comme un déni de démocratie total, la négation de la volonté du peuple et de la représentation nationale est devenu en très peu de temps un mode de fonctionnement régulier, répété, sans que nul ne bronche. Dans le respect total des institutions antidémocratiques de la 5^e république, les partis qui se disent d'opposition déposent leur traditionnelle motion de censure, refusent tous de voter celle de l'autre, se font donc renvoyer dans les cordes, jusqu'à la prochaine, pendant que le gouvernement avance sur sa ligne, sans dévier de l'objectif fixé.

Sa ligne, à l'ombre de Gaza dont la gravité occupe les esprits, est douloureuse au plus grand nombre. Concernant la sécurité sociale, c'est une amputation de plus de 3 milliards qui est inscrite au budget. Les dépenses hospitalières doivent diminuer « grâce au développement de l'ambulatoire ». Les arrêts maladie doivent baisser et pour cela le fliquage des médecins doit être généralisé. Des médicaments doivent être rationnés. Les mesures prises vont priver de l'accès aux soins des centaines de milliers de travailleurs et leur famille.

Ce n'est qu'un exemple, de taille, mais un exemple seulement. Dans tous les domaines, l'addition est salée. A l'image de la vie chère, avec les difficultés accrues pour se soigner, ce sont les capacités de se nourrir, de se loger, de s'éduquer, de se cultiver, de vivre tout simplement, qui sont atteintes par le gouvernement d'Emmanuel Macron.

N'y a t'il pas un lien direct entre la politique du président de la république menée au moyen-orient, dans la foulée de l'union européenne et plus largement des américains, et la politique qu'il mène dans l'hexagone. C'est en effet au détriment de l'intérêt général, des citoyens dans leur ensemble que des milliards sont confisqués pour être redistribués dans l'économie de guerre, d'armement, et de destruction

massive.

Jacques Cotta
Le 1er novembre 2023